

**Ordre du jour du Conseil Municipal**

Les conseillers municipaux, sont invités à assister à la séance du conseil municipal,  
le lundi 25 mai  
à 18h00  
à la salle polyvalente  
à huis-clos

L'ordre du jour comprendra les questions suivantes :

1° Élection du maire

2° Détermination du nombre d'adjoints et élection des adjoints